

GAGNEZ DES MINUTES PRÉCIEUSES POUR SAUVER CEUX QUE VOUS AIMEZ EN ISOLANT VOTRE TOIT AVEC LE SARKING EDILIANS

Isolation de toiture par l'extérieur



Votre vie et celle de vos enfants n'ont pas de prix !

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE DOMESTIQUE

Chaque année, en France, **250 000 incendies** domestiques sont officiellement déclarés. Le bilan est très lourd : plus de 10 000 victimes.

02  **2^e** cause de mortalité chez les moins de 5 ans

800  décès/an

70%  des incendies ont lieu la nuit

Les personnes âgées sont aussi des victimes très exposées à ce fléau. La cause ? Elles ne peuvent ni fuir rapidement, ni maîtriser seules un début d'incendie.

Pourtant les risques liés à l'incendie domestique pourraient être évités grâce à **des mesures de prévention et des gestes simples**.

En effet, les fumées toxiques et les gaz chauds qui se dégagent peuvent tuer en quelques minutes seulement.

Source : www.planetoscope.com

ET SI VOUS PROFITIEZ DE VOS TRAVAUX POUR VOUS ISOLER TOUT EN VOUS PROTÉGEANT DU FEU ?

Si vous habitez une maison individuelle et que vous avez des travaux à réaliser, faites d'une pierre deux coups en refaisant votre isolation tout en vous protégeant des risques d'incendies.

Vous serez ainsi tranquille et en sécurité pendant des années !

Il existe différents types de matériaux ayant des comportements différents face au feu (réaction et résistance) pour isoler votre habitat tout en jouant sur votre sécurité.

Le SAVIEZ-VOUS ?

La réglementation incendie en matière de construction vise à garantir la sécurité des occupants en cas d'incendie, en prévenant un certain nombre de phénomènes physiques aggravants et en facilitant l'évacuation des occupants. Le comportement au feu est défini par l'article R121-2 du Code de la construction et de l'habitation (CCH). Il est apprécié d'après deux critères :

1. La réaction au feu, c'est-à-dire l'aliment qui peut être apporté au feu et au développement de l'incendie.
2. La résistance au feu, c'est-à-dire le temps pendant lequel les éléments de construction peuvent jouer le rôle qui leur est dévolu malgré l'action d'un incendie.

BIEN COMPRENDRE LE CLASSEMENT FEU

LES EUROCLASSES

Auparavant on définissait la réaction au feu des matériaux par le classement M (M0 à M4). Suite à la mise en application de la Directive Produit de Construction qu'impose le marquage CE sur ces produits, ce classement a été remplacé par le système européen appelé : Euroclasse.

Pour les produits de construction, les classements sont :

- Les Euroclasses : A1, A2, B, C, D, E, F
- Les Classes : s1, s2, s3 pour l'opacité des fumées
- Les Classes : d0, d1, d2 pour la production de gouttelettes et débris enflammés

Certains produits sont classés conventionnellement A1 sans essai préalable : verre, brique, plâtre armé et plâtre béton, mortier, ciment, chaux, vermiculite, pierre, ardoise, fer, fonte, acier, aluminium, cuivre, zinc, plomb, etc.

Pour répondre aux critères d'isolation et de protection contre les incendies, EDILIANS a travaillé ses produits SARKÉO avec une classe au feu Bs1d0.

Pourquoi faire confiance à nos solutions Sarking ?

OFFREZ-VOUS UNE EXCELLENTE RÉSISTANCE AU FEU !



Nos produits SARKÉO sont réalisés en mousse phénolique, connue pour ses propriétés de résistance à la combustion. Cette mousse innovante ignifuge ne dégage que très peu de fumée lors de sa combustion tout en limitant la progression des flammes.



Un gage de confiance rassurant pour tous ceux qui exigent une valeur sûre et pérenne pour leur foyer. Les performances des produits SARKÉO sont garanties et attestées officiellement par l'ACERMI (Association pour la Certification des Matériaux Isolants).

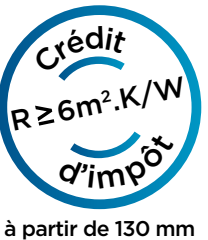
Nos panneaux d'isolation ne manquent pas d'atouts et ont été spécialement pensés pour votre sécurité et celle de votre famille !

Le SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, il y a une obligation d'isoler sa maison lors de gros travaux de rénovation.

Source : www.ademe.fr

Nos solutions Sarking



POUR LES TOITURES SIMPLES



SOLUTION INTÉGRÉE

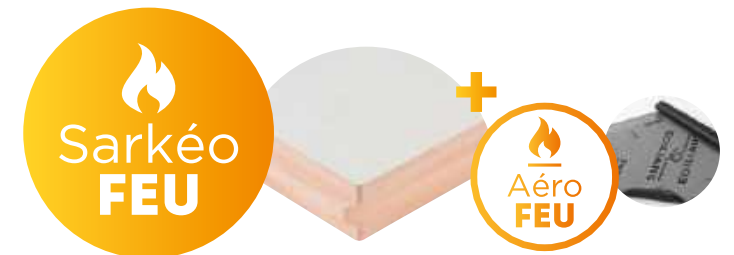
Panneau isolant avec écran de sous-toiture intégré

+ Complexe SARKÉO FEU +
Classe au feu Bs1d0

Une solution complète

- La plus adaptée pour les toitures simples
- Rapide et facile à poser
- Écran de sous-toiture intégré en polyester et fibre de verre spécial feu

POUR LES TOITURES COMPLEXES



SOLUTION COMBINÉE

Panneau isolant et écran de sous-toiture en complément

+ Panneau isolant SARKÉO FEU
Classe au feu Bs1d0

+ Écran de sous-toiture AÉRO FEU et AÉRO FEU DBA
Classe au feu Bs1d0

Une solution flexible

- Pour tous les types de toiture
- Panneau réversible et adaptable
- En complément : écran de sous-toiture haut de gamme en polyester

Approuvez la différence !

Nous avons testé pour vous la résistance au feu d'une mousse en polyuréthane en la comparant à celle de notre produit SARKÉO FEU en mousse phénolique. Après seulement une minute de combustion, le résultat est flagrant !

RÉSISTANCE AU FEU



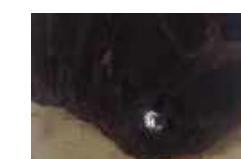
Mousse polyuréthane



SARKÉO FEU



PROPAGATION DU FEU



Mousse polyuréthane



SARKÉO FEU

COUPE DES PRODUITS APRÈS COMBUSTION



Mousse polyuréthane



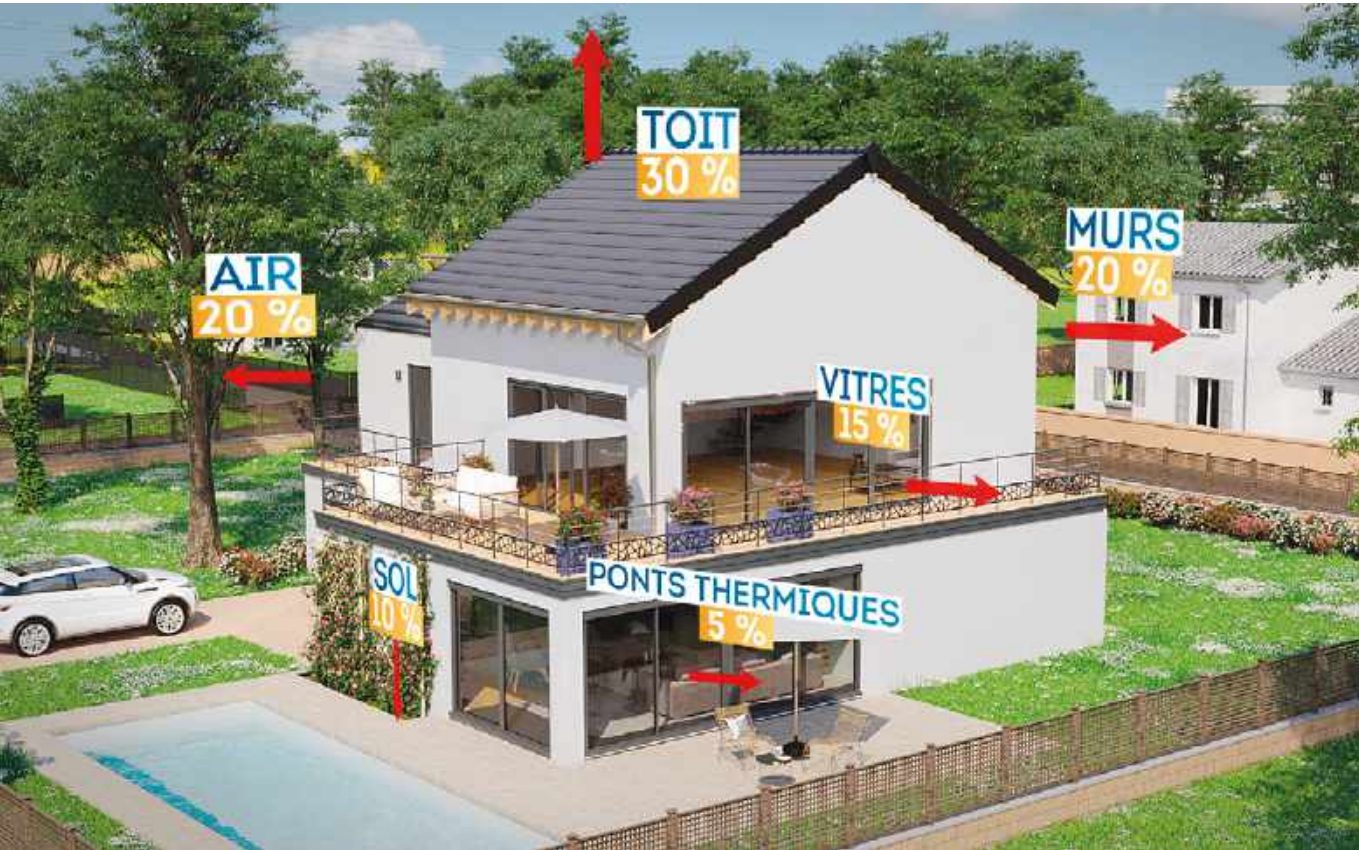
SARKÉO FEU



LE SARKÉO FEU

- Progression des flammes ralenties.
- Émanation des fumées quasi inexistante.
- Résistance au feu exceptionnelle grâce à sa structure moléculaire.
- Rigidité conservée après 2 minutes de combustion.

Vous allez adorer les avantages du Sarking !



Grâce à notre procédé, nous sommes en mesure de vous garantir :

- Une rapidité et simplicité de mise en œuvre
- Le confort de rester chez vous pendant les travaux
- La possibilité d'aménager vos combles (aucune perte de surface au sol)
- La conservation des poutres apparentes pour une plus belle esthétique
- Un meilleur confort d'habitat en été comme en hiver
- Une diminution de votre facture énergétique
- Une amélioration de la performance énergétique globale de votre logement (meilleur indice DPE)
- La valorisation de votre patrimoine
- Une éligibilité au crédit d'impôt et aux autres aides en vigueur

Le SAVIEZ-VOUS ?

Certains signes montrent que l'état de l'isolation thermique de votre logement laisse à désirer et qu'il est plus ou moins urgent d'y remédier. Les critères qui doivent vous alerter sont principalement :

- Des écarts de températures entre certaines pièces
- Une pollution de l'air intérieur
- Des pièces plus difficiles à chauffer que d'autres
- La présence de moisissures ou d'humidité

Grâce aux aides, votre argent ne part pas en fumée !

AIDES	PRINCIPES	BÉNÉFICIAIRES	LOGEMENTS CONCERNÉS	PLAFONDS	DÉMARCHES
Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) 	30% du montant de vos travaux déduits de votre impôt sur le revenu pour les travaux d'amélioration énergétique éligibles (prolongé jusqu'au 31 décembre 2019)	• Propriétaires occupants • Locataires • Occupants à titre gratuit	Logement principal situé en France et achevé depuis plus de 2 ans à la date du début des travaux	• Personne seule 8 000€ • Couple soumis à imposition commune 16 000€ • Personne à charge Majoration de 400€ par personne <i>=> Plafonds applicables sur 5 années consécutives</i>	À renseigner sur votre déclaration d'impôt sur le revenu sur la base de justificatif Conserver la facture pour la fournir en cas de demande
Éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)	Permet de bénéficier d'un prêt à taux d'intérêt nul et accessible sans condition de ressources pour financer vos travaux de rénovation énergétique (prolongé jusqu'au 31 décembre 2021) • Prêt remboursable sans intérêts accessible aux propriétaires	• Propriétaires occupants • Propriétaires bailleurs • Syndicats de copropriétaires • Sociétés civiles non soumises à l'impôt sur les sociétés	Logement principal situé en France et achevé depuis plus de 2 ans à la date du début des travaux	• Réalisation d'une catégorie de travaux (éligible au dispositif) 15 000€ • Bouquet de 2 travaux 25 000€ • Bouquet de 3 travaux 30 000€ ou plus <i>=> Un seul prêt par logement</i> <i>=> 15 ans maximum de durée de remboursement</i>	Remplir avec l'entreprise réalisant les travaux un formulaire "emprunteur". S'adresser ensuite à votre banque muni du formulaire, des devis correspondants ainsi que des attestations RGE de l'entreprise.
TVA à 5,5%	Permet de bénéficier d'une TVA à taux réduit pour vos travaux de rénovation énergétique des logements anciens	• Propriétaires occupants • Propriétaires bailleurs • Locataires • Occupants à titre gratuit • Syndicats de copropriétaires • Sociétés civiles immobilières	Logement situé en France et achevé depuis plus de 2 ans à la date du début des travaux et occupé à titre de résidence principale ou secondaire	Taux réduit s'appliquant automatiquement aux travaux d'amélioration de la performance énergétique	La TVA est directement appliquée par l'entreprise sur la facture des travaux. Remplir une attestation permettant de confirmer l'âge du logement et la nature des travaux réalisés.
Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)	Dispositif mis en place par le gouvernement sous forme de prime ou bons d'achat versés par les fournisseurs d'énergie aux ménages	• Particuliers • Propriétaires • Copropriétaires • Entreprises • Administrations	Logement situé en France et achevé depuis plus de 2 ans à la date du début des travaux (hors Corse et DOM-TOM) à titre de résidence principale ou secondaire	Montant définitif de l'aide calculé à la validation du dossier	Possibilité de passer par l'intermédiaire d'un artisan RGE pour la prise en charge du dossier ou rendez-vous directement sur un site internet grand public dédié
Aides de l'ANAH	Aides régionales variant selon votre lieu de résidence et de vos revenus permettant une déduction d'impôt	• Propriétaires occupants • Propriétaires bailleurs • Copropriétaires pour des copropriétés fragiles	Logement principal situé en France et achevé depuis au moins 15 ans	Les aides de l'ANAH sont soumises à conditions de ressources et peuvent atteindre entre 12 et 21% de votre investissement	Vérifier votre éligibilité sur le site de l'ANAH

Pour bénéficier de ces aides financières, les travaux doivent impérativement être réalisés par un artisan ou une entreprise du bâtiment détenant la mention RGE, Reconnu Garant de l'Environnement, principe d'éco-conditionnalité des aides. Ces aides s'appliquent aux travaux d'amélioration de la qualité énergétique des logements.



Toiture

Façade

Éco-habitat



POUR L'ISOLATION,
FAITES CONFIANCE À
L'EXPERT DE LA TOITURE

edilians.com **You Tube**

POUR TOUT SAVOIR SUR
LE SARKING, TÉLÉCHARGEZ
NOTRE LIVRE BLANC SUR
gamme-sarkeo.edilians.com



EDILIANS